Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 27 (1913)

Heft: 3

Artikel: Les nobles d'Orvin et leur armoiries

Autor: Michaud, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745056

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les nobles d'Orvin et leurs armoiries.

Par Albert Michaud.

Quiquerez est, à ma connaissance, le seul auteur qui ait tenté d'établir la généalogie et l'histoire de la famille noble d'Orvin ou d'Ulvingen comme elle se nommait alors, le nom d'Orvin ne faisant son apparition dans les documents qu'en 1393. Il n'a d'ailleurs pu le faire que d'une manière bien sommaire. Voici ce qu'il en dit dans ses « Châteaux de l'Evêché de Bâle » 2e partie, p. 471-72, manuscrit appartenant à la bibliothèque de l'Université de Bâle:

«Nous avons publié dans l'histoire des Institutions de l'Evêché de Bâle ce qui concerne la petite seigneurie d'Orvin, aussi nous ne ferons qu'indiquer ce qui a trait au château et aux nobles de ce lieu. Il ne reste aucun vestige du premier, la tradition lui assigne seulement une place sur une colline à l'ouest de l'église, dans une position dominant le village et la vallée. Ce ne pouvait être qu'une de ces maisons fortifiées, avec une ceinture de murs et de fossés. Son voisinage de l'église déjà citée en 866, nous fait penser que les évêques de Bâle étant devenus souverains de cette contrée en 999, comme faisant partie des domaines de l'abbaye de Grandval, érigèrent de bonne heure un château en ce lieu pour y loger un administrateur ou châtelain. Dès les premières années du XIIIe siècle on rencontre dans les documents des membres d'une famille noble d'Orvin ou Ulvingen. Ils figurent surtout parmi les vassaux nobles des comtes de Neuchâtel et quoique selon toute apparence ils ayent tenu leur manoir en fief de l'église de Bâle, ils n'en étaient pas moins liés féodalement pour d'autres biens aux comtes de Neuchâtel.

Ulric d'Ilfingen, chevalier, est cité comme témoin en 1223 dans un acte immédiatement après les comtes. L'un deux, Jean, en 1353, prenait le titre de baron. Sa femme Marguerite était de la famille des anciens Ligertz. Un Bourcard d'Orvin était prévot de Fahr de 1322 à 26 et gardien d'Einsiedeln. Un autre, Conrad, abbé de Ste-Croix de Trub, 1333 à 44 (Helvetia sacra). Agnès et Catherine en 1385 et 1387 étaient probablement filles de Jean qui occupait la charge de châtelain de Nidau en 1346. Son nom se trouve dans beaucoup d'actes du milieu du XIVe siècle.

Cette famille possédait une maison à Nidau et des terres et revenus sur les deux versants du Jura, de Bienne au val de St-Imier. Après la fin du XIVe siècle les nobles d'Orvin disparaissent, d'où l'on peut admettre que cette famille s'éteignit alors. Déjà dans ce même siècle elle ne possédait plus aucune juridiction dans cette petite seigneurie. Dans le rôle des franchises d'Orvin en 1352, scellé par un noble d'Orvin et plusieurs autres, il n'y a plus nulle trace de leur château. Ils l'ont probablement abandonné pour aller résider à Nidau, près du comte leur suzerain. Cependant à leur extinction le fief noble fut conféré aux nobles d'Orsans qui possédaient déjà celui de Rondchâtel, mais il n'est plus fait mention du château.

Les nobles d'Orvin portaient d'azur à la bande d'argent chargée de 4 chevrons de gueules et d'une étoile d'or. On voit ces armoiries sur un vitrail du Münster de Berne».

Les renseignements suivants complètent ou rectifient ceux donnés par Quiquerez.

Il est à remarquer d'abord que cette famille ne possédait qu'une partie du territoire d'Orvin et n'exerçait probablement pas de droit de juridiction ailleurs que sur ses terres propres.

Ensuite, Quiquerez fait certainement erreur en représentant les d'Orvin comme des châtelains des évêques de Bâle. Ils ont été dès leur origine des barons, c'est-à-dire des francs-seigneurs, ayant à Orvin des biens et des gens taillables. Il est vrai que les droits de l'évêque l'emportaient sur ceux du baron. (Opinion de M. Türler, archiviste d'Etat à Berne [1]). La preuve qu'ils étaient des francs-seigneurs, propriétaires, c'est qu'en 1278, ils donnent à l'abbaye de St-Jean de Cerlier, des terres situées à Orvin.

Ceci ne les empêchait pas naturellement de tenir en fief des terres du prince évêque situés sur le territoire d'Orvin et il est probable qu'ils détenaient toutes celles qui plus tard, à l'extinction de cette famille vers le milieu du XIVe siècle, passèrent aux seigneurs d'Orsans de Rondchâtel. La limite de ces terres est indiquée dans le «Grand dixme d'Orvin, de 1594»; elles comprenaient une bonne partie du Val d'Orvin.

Les nobles d'Orvin étaient donc tout à la fois, 1o des barons vivant dans leurs domaines, à peu près indépendants de leurs suzerains, ainsi qu'en font foi les titres de *nobilis* et *dominus* qui leur sont donnés dans plusieurs documents; 2o des vassaux des évêqnes de Bâle pour certaines terres qu'ils tenaient en fief, comme on le voit par l'acte de 1223 mentionné plus loin et d'autres; 3o des vassaux des Comtes de Neuchâtel pour d'autres terres reçues également en fief, ce que prouve un acte de 1333.

Plusieurs auteurs donnent cette famille comme originaire de Bienne. Il est vrai que dans son histoire de la ville de Bienne, le Dr Bloesch la mentionne dans la plus ancienne liste des habitants de Bienne et plus tard aussi sous les noms de Uvink, Ulvench, Ulvens, de Ulvingen, de Ilfingen, mais ceux-ci étaient de simples bourgeois de Bienne.

Si l'on s'en remet à la tradition, l'emplacement du château de ces nobles serait bien celui indiqué par Quiquerez, sur la colline appelée aujourd'hui «le Scheut». Mais différentes considérations engagent à le reporter un peu plus à l'est, à peu près où se trouve l'église actuelle. D'abord, il ne reste à l'endroit mentionné aucun vestige de construction, ni de fondations. D'un autre côté, le fait que lors de la transformation de la maison qui se trouve actuellement en face de l'église et qui porte le nom de Béthel, on a trouvé dans ses fondations

[1] Nous devons à M. le prof. Türler, Archiviste d'Etat à Berne plusieurs renseignements pour lesquels nous lui exprimons ici toute notre reconnaissance, ainsi que pour l'obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition les archives de l'ancien évêché de Bâle en ce qui concerne Orvin.

des pierres taillées qui par leurs formes et leurs dimensions devaient provenir d'une construction importante (entre autres un bloc creusé en forme de chaudière dans lequel on broyait probablement le blé) peut laisser supposer que le château se trouvait à peu près à cet endroit, c'est-à-dire dans le prolongement est de la colline du Scheut. Il est bon de se rappeler qu'à l'époque où existait le château, c'est-à-dire avant le XIVe siècle, l'église était située à un autre endroit, soit au Villier. L'emplacement de l'église actuelle aurait alors été occupé par les fortifications du château, ce qui expliquerait le nom de «grabelet» (de l'allemand grabeli, petit fossé) que porte encore le terrain en pente situé en-dessous de l'église.

Voici les différentes mentions qui sont faites des membres de cette famille et au moyen desquelles a été établi l'essai de généalogie suivant.

1223 Décembre 2. — L'évêque de Bâle fait avec son Chapitre une convention touchant le péage de Bâle au sujet d'une dette. Parmi les assistants ou témoins à cet acte sont d'abord dix chanoines, puis Laici: *Ulricus miles de Wlfingen* et d'autres. C'est la première mention d'un seigneur d'Orvin. Il est chevalier et puisqu'il est à la suite de l'évêque, il faut croire qu'il était à son service. Le même est encore cité comme témoin de 1225 à 1235.

1233. Henri, évêque de Bâle exempte les religieux de Hauterive de tout impôt pour les objets qu'ils achètent ou vendent dans la ville de Bienne. Les témoins sont: Rudolphus comes de Novocastro, abbas de Bellelay; prior de Insula, prepositus S. Imerii; *Ulricus de Ulvingen;* Ulricus de Anes, Ulricus de Herilaco, *milites.*

1234. Berthold, seigneur de Neuchâtel engage pour 52 marcs d'argent à l'évêque de Bâle le droit d'avocatie qu'il tenait en fief de lui sur le bourg de Bienne; témoins: *Ulricus miles de Ulvens* et d'autres.

1235 Mai. — Pierre, abbé de St-Jean de Cerlier, déclare que *nobilis vir dominus Ulricus de Ulvingen* a donné à l'abbaye des biens à Möringen, Douanne et Lamboing pour la fondation d'une messe annuelle pour le repos de son âme, réservant l'avocatie des dits biens pour lui et ses descendants. La même année, cet Ulrich vend des vignes et une forêt à Wingreis (domaine d'Engelberg, près de Douanne) à l'abbaye d'Engelberg. Il n'était sans doute plus jeune en 1235 et mourut probablement peu après. Les titres de *nobilis vir* et de *dominus* prouvent qu'il était baron.

1255 Septembre. — Rodolphe, sire de Nidau, donne le lieu de Gottstatt pour fonder un couvent; témoins: *Ulricus nobilis de Ulvanch, miles* et d'autres.

1257 Mars 14. — Ulric de Schwanden, chevalier, donne au monastère de Gottstatt le droit de patronnage de l'église de Buttenberg; témoins: *Uldricus de Ulvanc,* Henricus de Lierece, *milites,* etc.

Ulric d'Orvin, cité dans ces deux derniers documents peut être le fils du précédent; il est aussi appelé *nobilis.* Il est sans doute le même qui dans l'acte suivant est dit: quondam Ulricus de Ulvens junior, et serait ainsi mort avant 1278. Son sceau se trouve sur un acte de 1264 dans les archives de l'abbaye de St-Jean de Cerlier à Berne.

Fig. 73
Sceau d'Ulric II sur un document de 1264, dans les archives de l'Abbaye de St-Jean de Cerlier à Berne.
+ SIGI VLRICI · DOM(I)N(I) · DE · VLVI(N)GIN

Fig. 74
Sceau d'Ulric III de 1284 sur un document aux archives de la Ville de Berne.
+ S · D(O)MINI · VLR(IC)I · DE · VLVINGEN

1278 Mars. — Imier, Ulrich et Burkard, fils d'Ulric d'Orvin *(Nos Hymerius et Uldricus et Burcardus fratres, filii quondam Uldrici de Ulvens junioris)* donnent du consentement de leur oncle et curateur Berthold, seigneur de Perles, des terres situées à Orvin, à l'abbaye de St-Jean de Cerlier [1].

L'acte mentionne aussi un Johannes Domicellus (damoiseau, donzel) qui pourrait être la souche de la famille Donzel d'Orvin. Des trois frères susnommés, Ulric, troisième du nom, est cité dans un acte de 1284, aux archives de Berne, qui porte son sceau; Burcard était prévôt de Fahr (Argovie) et gardien au Couvent d'Einsiedeln, qui ne recevait que des barons comme moines (1322 à 1326).

1306. *Jehan d'Orvin* est mentionné comme damoiseau et baron.

Fig. 75
Sceau de Jean Ier sur des documents de 1350 et 1353 dans les archives du Comté de Nidau à Berne.
(+ S) IOH(ANN)IS · D' · VLVING · DOMICELL(I)

1333 Janvier 27. — Un procès relatif à des biens situés à Fontenelle près de Bienne se traitait par devant Jean Macerel, maire de Bienne; les personnes qui émirent leurs sentences sont: Renaud de Möringen, *Jean d'Orvin* et Jean dit Cumpenet, *écuyers;* Cuno de Suz, bailli à Nidau, etc., tous bourgeois de Bienne.

1338. *Jean d'Orvin* est cité avec d'autres comme fondateur de l'église de Nidau.

1346. Le même est baillif de Nidau.

1352 Mai 5. — Le même, son épouse Marguerite de Gléresse et leur fils Jean, demeurant à Nidau, vendent à Jean de Sornetan, chapelain de Valmeringen, une demi-fauchée de pré à Mâche.

[1] Le rentier de l'abbaye, aux archives de Berne, mentionne ces terres qui en 1507 étaient remises en fief à Jehan Godet et Gros Jehan Donzel; en 1529, à Pierre Donzel; en 1539, à Pierre Michal ou Michaulx.

Dans une pièce de la même année mentionnant les droits de l'évêque de Bâle et du Comte de Nidau dans la seigneurie d'Orvin, Jean y porte le titre de *frye,* c'est-à-dire Freiherr, baron.

1353. A fin juin, Jean d'Orvin, écuyer et son épouse Marguerite, demeurant à Nidau, vendent au comte Rodolphe de Neuchâtel, sire de Nidau, une vigne située à Schernols, ban de Gléresse.

En 1353, 1356, 1357 il figure comme vassal du Comte de Neuchâtel. — Son sceau se trouve sur des actes de 1350 et 1353 dans les archives du Comté de Nidau à Berne.

De 1330 à 1344, *Conrad,* peut-être frère du précédent, est abbé de Trub, Couvent de bénédictins dans le Canton de Berne. En 1385 et 1387, *Catherine* et *Agnès,* filles de Jean, sont religieuses au Couvent de Fahr en Argovie.

Ulric I

Chevalier, nommé comme témoin de 1223 à 1235. — Il donne à l'Abbaye de St-Jean de Cerlier des biens situés à Möringen, Douanne et Lamboing, pour son anniversaire; sa femme, Diemut; 1235. — Il vend à l'abbaye d'Engelberg des vignes et une forêt à Wingreis; 1235. — Il porte le titre de baron (nobilis et dominus).

Ulric II

mentionné en 1255, 57, 58, 64

Imier — **Ulric III** cité en 1284 — **Burcard** Prévôt de Fahr, 1322-1326

Ces trois frères étaient en 1278 sous la tutelle de leur oncle Berthold de Perles qui les autorise à donner à l'Abbaye de St-Jean de Cerlier des terres situées à Orvin

Conrad abbé de Trub 1330-1344 — **Jean I** Damoiseau et baron en 1306 — écuyer 1333 — fondateur de l'église de Nidau 1338 — baillif de Nidau 1346 — Vassal du Comte de Neuchâtel 1353-57. Sa femme, Marguerite de Gléresse

Jean II — **Catherine** — **Agnès**

religieuses au Couvent de Fahr 1385-1387

L'auteur des «Promenades pittoresques dans l'Evêché de Bâle» M. Hentzy, dit, Tome II, page 219: La dernière héritière de cette maison épousa, vers la fin du XVe siècle, le dernier noble de Péry, et avec eux s'éteignirent les deux familles. Leurs fiefs furent donnés à des nobles bourguignons nommés d'Orsan.

D'après Bloesch, il y avait vers 1400 une famille bourgeoise de Bienne qui portait le nom de Ülfinger ou von Ülfingen; de même du temps des guerres de Bourgogne: Ulfinger. En 1481 Jean Ülfinger était prévôt de St-Imier et en 1476 un autre Jean Ulfinger était Curé de Péry (archives de Péry). Probablement les prénommés n'ont aucun rapport avec la famille noble d'Orvin.

Les armoiries de cette famille sont: «d'azur à la bande d'argent chargée de quatre chevrons de gueules et une étoile d'or à six rais en pointe», telles qu'on les voit, dit Quiquerez, sur un vitrail de la cathédrale de Berne, mais

d'après M. Türler, archiviste à Berne, ce vitrail est actuellement inconnu. On ne connait probablement pas ces armes autrement que par les sceaux d'Ulric II, dont un figure sur un document de 1264, dans les archives de l'Abbaye de St-Jean de Cerlier, à Berne. Elles sont sensiblement altérées sur des sceaux postérieurs où la bande est remplacée par une fasce chargée d'un nombre indéterminé de chevrons (sur le sceau d'Ulric III de 1284) ou seulement de trois (sceaux de Jean I de 1350 et 1353).

Les chevrons de ces armes établissent bien la vassalité de cette famille à l'égard de celle de Neuchâtel. Dans un article paru dans les Archives héraldiques suisses (année 1900, page 64), sous le titre «Varianten des neuenburgischen Wappens», Monsieur F. de Mülinen fait d'ailleurs ressortir la ressemblance qu'ont souvent entre elles les armoiries des vassaux et ministériaux d'un seigneur. C'est le cas pour les d'Erlach, de Nidau, d'Aarberg [1], d'Orvin, qui tous étaient des vassaux de la maison de Neuchâtel et avaient tous des armes à chevrons.

Die Gemeindewappen des Kantons Aargau.

Von Walther Merz.

Die Wappen der aargauischen Gemeinden sind entweder alt überliefert bezw. von alten Wappen abgeleitet oder seit dem Bestehen des Kantons erst willkürlich gewählt und dabei ohne Rücksicht auf heraldische Regeln ausgestaltet worden. Schon Augustin Keller liess sie als Direktor des Innern im Jahre 1872 sammeln, um sie richtigstellen zu lassen und denjenigen Gemeinden, die eines solchen noch entbehrten, ein Wappen zu verschaffen. Die Sache blieb aber liegen [2]. In den letzten Jahren hat sich indes mancherorts das löbliche Bestreben geltend gemacht, das bisherige unzulängliche Wappen unter Berücksichtigung der heraldischen Grundsätze und der geschichtlichen Überlieferung neu festzustellen, und der Verfasser ist hiefür oft um Rat angegangen worden. Dies hat den Anlass gegeben, die Herkunft der Gemeindewappen überhaupt zu prüfen, um die massgebenden Grundsätze nötigenfalls bei neu zu schaffenden Wappen anwenden zu können. Dabei hat sich ergeben, dass die Wappen, soweit sie an historische Überlieferungen anknüpfen, abgeleitet sind

1) entweder vom Wappen der Herrschaft, so z. B. bei Baden (vom spät erst überlieferten Wappen der Grafen von Baden), Bremgarten, Laufenburg, Kaiserstuhl (das ältere), Klingnau, Zofingen (die beiden ältern), Mellingen (das ältere), Rheinfelden, Frick und wohl auch Mellingen (das jüngere) und Lenzburg;

2) oder vom Wappen eines gleichnamigen Adelsgeschlechts, so z. B. bei Boswil, Hilfikon, Kaiserstuhl (späteres Wappen), Mandach, Müligen, Reinach,

[1] Les Nidau et les Arberg faisaient partie de la maison de Neuchâtel. Leur cas n'est donc pas identique à celui de simples vassaux (Réd.).

[2] Das von den Gemeinden eingegangene Material hat H[ärri]-L[inder] zu einer gutgemeinten, aber heraldisch trostlosen Arbeit über „die aarg. Gemeindewappen“ benutzt, die in „Vom Jura zum Schwarzwald“, hgg. von F. A. Stocker, VII (1890) 170 ff. erschien.